



Service Express Régional
Métropolitain de Touraine



THOMAS ALLARY

DIRECTEUR DU PROGRAMME SERM SNCF RÉSEAU / G&C

Diplômé de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) en 1999, Thomas ALLARY est en charge, dès septembre 1999, de conduite d'opérations immobilières au Maroc pour le ministère des affaires étrangères. En 2001, il intègre le ministère de l'équipement et des transports en tant que chargé de projets d'investissement routier à la direction des routes (administration centrale), puis rejoint en 2004 les services déconcentrés (DDE de Saône-et-Loire) comme responsable d'une unité « études et travaux neufs » chargée d'un projet autoroutier. En 2007, Thomas ALLARY intègre le corps des Ponts et Chaussées et réalise dans le cadre de la formation liée une mission d'expertise pour l'Agence Française de Développement, chargée de réécrire sa stratégie « transport ». En juillet 2008, il est nommé Directeur de la Mobilité Durable et des Transports du Conseil Régional d'Auvergne. Il est appelé en janvier 2010 au cabinet du Ministre d'Etat J.-L. Borloo en charge du Développement Durable, pour suivre les dossiers « transports ». Thomas ALLARY entre alors à RFF (2011) où il est nommé Directeur du projet de LGV « Paris – Orléans – Clermont – Lyon » (POCL).

En décembre 2012, il est chargé de conduire le rapprochement des équipes RFF, DCF et SNCF Infra dans le Grand Est, et devient ainsi, dans le cadre de la réforme ferroviaire, Directeur Régional Grand Est de SNCF Réseau. A l'issue de cette mission de transformation, il rejoint SNCF Mobilités en juillet 2016 en tant que Directeur Régional Adjoint en Auvergne – Rhône-Alpes, avant de revenir chez SNCF Réseau comme Directeur Régional Auvergne – Rhône-Alpes en octobre 2017.

Depuis 2023, il pilote le programme SERM de SNCF Réseau et Gares&Connexions, en charge :

- de la définition de la stratégie d'entreprise sur ces objets nouvellement créés par la loi ;
- de l'élaboration d'outils et méthodologies techniques adaptées pour les volets ferroviaires des dossiers de SERM ;
- et du support/conseil aux équipes régionales en charge de piloter ces dossiers au plus près des territoires et de nos partenaires.